

Postface à Marie-Christine Blaise et Bernard Collonges (eds.), *Procès des évènements d'avril 1834. Défense d'Anselme Pétetin devant la Cours des Pairs, Lyon, ALEAS, 2007.*

C'est un témoignage inédit sur l'histoire politique et sociale de Lyon durant les cruciales années 1831-1834 que nous restitué ici le beau et patient travail de Marie-Christine Blaise et Bernard Collonges. Impliqué par les autorités orléanistes dans les « troubles de Lyon », accusé d'avoir été, par ses écrits dans *Le Précurseur*, l'un des ferments politiques de l'insurrection d'avril 1834, Anselme Pétetin, réfugié en Suisse, produit sa défense. Défense curieuse pourrait-on juger aujourd'hui tant de paragraphes en paragraphes l'auteur paraît plaider en expliquant que nombre de situations dans lesquelles il fut manifestement impliqué à Lyon en ce début de Monarchie de Juillet se déroulèrent, en réalité, « à l'insu de son plein gré ». Cette argumentation reflète donc d'abord la légitime appréhension d'un homme qui s'est exilé quelques jours à peine après la « semaine sanglante » et alors que la répression s'est abattue sur Lyon ; « Le télégraphe dit à Paris : *les travaux ont recommencé ; la ville est calme* ; le télégraphe dit aussi : les perquisitions et les arrestations continuent : tableau fidèle tracé en peu de mots qui n'ont pas besoin de commentaires » a noté en ce printemps 1834 un observateur perspicace¹. Pétetin sait aussi que le régime de Juillet compte faire du « Procès monstre » le moyen de décapiter définitivement le parti républicain, toutes sensibilités confondues. Toutefois il serait injuste de ne lire dans son témoignage qu'une dérobade et une urgence à se désolidariser des acteurs et événements du mouvement social lyonnais de la période des insurrections. De nombreux reliefs de ce texte signalent que Pétetin, brossant le tableau de la situation lyonnaise des lendemains de 1830, revendique un mode d'intervention original lié à sa fonction de journaliste ainsi qu'une position politique singulière.

Pétetin arrive à Lyon à l'automne 1831 à la veille de la première insurrection. Son arrivée constitue un événement : une année à peine après que la Charte de Juillet 1830 ait abolie la censure et libérée la presse, voilà que Lyon, déjà, attire, débauche, un jeune et prometteur journaliste parisien qui a fait ses armes auprès de Marc-Antoine Jullien à la *Revue Encyclopédique*. Comme l'a récemment souligné Jeremy Popkin on a là l'un des principaux indices d'un éveil et de la constitution d'un véritable champs journalistique à Lyon². Pétetin est choisi, contre Jean-Baptiste Monfalcon, par les actionnaires du *Précurseur* pour succéder à Jérôme Morin. Monfalcon se réfugie au *Courrier de Lyon*, journal de la préfecture et des élites économiques et politiques orléanistes qui paraît dès janvier 1832. Ces deux hommes et leurs collaborateurs vont composer avec Adolphe Granier, César Bertholon, Michel-Ange Périer de *La Glaneuse*, avec Antoine Vidal, Marius Chastaing, Jacques Rivière Cadet de *l'Echo de la fabrique*, avec, bientôt, Eugénie Niboyet, Jane Dubuisson du *Conseiller des femmes*, une première génération de journalistes qu'opposent souvent leurs opinions mais réunis par une même, et haute, opinion de leur fonction sur la nouvelle scène politique, sociale, culturelle des lendemains de Juillet. Chastaing, par exemple, exprimera au plus près cette ambition, cette prétention : « du sein de nos discordes civiles et avec elles est né le journalisme ; par lui est ouverte une tribune où tous les intérêts, où toutes les classes de la société ont des représentants énergiques. Organe de l'opinion publique, il est cependant vrai de dire que

¹ Alphonse Sala, *Les ouvriers lyonnais en 1834, Esquisses historiques*, Paris, Hivert, 1834, p. 130.

² Jeremy Popkin, *Press, Revolution and Social Identity in France 1830-1835*, University Park, PA, The Pennsylvania University Press, 2002.

c'est lui qui l'excite et la dirige. Sous ce point de vue, le journalisme et un pouvoir ajouté à ceux qui régissent l'état »³. Lors de sa « défense », Pétetin mobilise des arguments très proches, se présentant comme un « homme de doctrine » porteur d'une « propagande de conviction » s'adressant au jugement des acteurs et faisant rempart à une « propagande d'affiliation » prisée par les clubs et autres associations politiques ; rappelant aussi l'impulsion locale et régionale qu'il a tenté de donner à l'Association pour la liberté de la presse.

Journaliste, résolument, Pétetin est aussi, sur le plan politique, l'un des plus influents représentants d'un républicanisme lyonnais « Girondin » soucieux d'autonomie et très marqué par le fédéralisme de l'Ecole Américaine. Il imprime toutefois à cette opinion *politique* sa propre marque en la cramponnant fermement à la question *sociale*. D'ailleurs, ce souci le caractérise dès ses premiers textes et avant même son arrivée à Lyon. En janvier 1831, partisan résolu du Parti du « Mouvement », il souligne sa proximité de vues avec les opinions publiées dans *Le Courrier Français* ou dans *Le National* d'Armand Carrel mais ajoute que ces organes « n'envisagent guère, dans la politique, que la politique elle-même, abstraction faite de l'économie sociale ». C'est du côté de la doctrine saint-simonienne, nettoyée de son « verbiage théologique », qu'il faut, en partie, chercher les outils intellectuels nouveaux. En effet, en 1830, « ce n'était pas une révolution politique qui s'achevait, c'était une révolution sociale qui commençait »⁴. L'arrivée à Lyon à la veille de la première insurrection des canuts, la notation des dérobades, trahisons et intimidations successives du régime de Juillet, l'observation assidue des réalités transactionnelle de la Fabrique⁵- conflictuelles mais si différentes de « l'émeute » -, le conduisent finalement à prôner un républicanisme informé, à la fois social et démocratique. Les pages du *Précurseur*, toujours dans le sillage d'une *Revue encyclopédique* désormais arrimée à la dissidence de Pierre Leroux et Jean Reynaud⁶, s'emplissent d'articles sur les questions économiques et sociales, Pétetin intervient à plusieurs reprises au cours de l'année 1833 dans *l'Echo de la fabrique* pour défendre le droit d'association que revendiquent, sur le terrain « industriel », les mutuellistes lyonnais et, au final il traduit ainsi au mieux, avec sans doute la brochure de Jules Favre⁷, les opinions de cette fraction du républicanisme lyonnais⁸.

Un dernier mot. La « défense » de Pétetin nous introduit également dans la proximité d'un individu, acteur important sur la scène lyonnaise agitée du début des années 1830. Le

³ Marius Chastaing, « Littérature. Revue des journaux de Lyon », *L'Echo de la fabrique. Journal industriel de Lyon et du département du Rhône*, n° du 26 février 1832, p. 6.

⁴ Anselme Pétetin, « Revue des journaux de Paris », *Revue encyclopédique, ou analyse raisonnée des parutions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts*, janvier-mars 1831, p. 301-320, p. 316 et p. 306.

⁵ La Fabrique, c'est-à-dire l'industrie de la soie, organisée sur le modèle de la manufacture dispersée. Sur cette organisation, au cœur des « troubles de Lyon » des années 1831-1834, voir Alain Cottureau, « The Fate of Collective Manufactures in the Industrial World : The Silk Industries of Lyons and London, 1800-1850 », in Charles F. Sabel and Jonathan Zeitlin (ed.), *World of Possibilities. Flexibility and Mass Production in Western Industrialization*, Cambridge University Press, 1997, pp. 75-152.

⁶ Le *Précurseur* reproduit, par exemple, en janvier 1833 un article de Pierre-Mathieu Laurent abordant la question de la représentation politique de tous les travailleurs, article paru peu avant dans la *Revue encyclopédique* (« Le Tiers-Etat et les prolétaires », *Le Précurseur*, 25 janvier 1833) et Pétetin souligne, en note, « la *Revue encyclopédique* est depuis un an, le travail de philosophie politique le plus complet et le plus avancé qui soit en Europe », p. 1.

⁷ Jules Favre, *De la coalition des chefs d'atelier de Lyon*, Lyon, Louis Babeuf, 1833.

⁸ Un républicanisme qui, toutefois, pour les canuts, mise sans doute trop exclusivement sur la réforme politique des institutions. Pétetin évoque bien la « démocratie turbulente des chefs d'atelier » qui s'exprime dans le cadre de la Fabrique (« Lyon », *Le Précurseur*, numéro du 12 mai 1833), mais finit, dans une perspective bien saint-simonienne, par prôner la rationalisation et le rassemblement des ouvriers dans les grandes manufactures : « nous adoptons, en effet, l'idée des grandes manufactures formées par l'association des travailleurs, et simplement commanditées par des capitalistes étrangers » (« Fabrique de Lyon », *Le Précurseur*, numéro du 6 juillet 1833)

rappel des conflits d'idées, de doctrines ne doit pas dissimuler la présence de *caractères* qui se sont opposés, divisés, alliés incessamment lors de luttes microcholines alors que se succédaient rapidement les conjonctures. Dans le tableau, pas si malveillant que cela d'ailleurs, que brosse de lui en 1834 son adversaire, Monfalcon, on ressort les mots suivants : « Il [*Le Précurseur*] a paru souvent être plus spécialement l'organe d'un individu que celui d'une opinion ; le *moi* de son rédacteur principal a toujours occupé un large espace dans ses colonnes »⁹. Autre épisode : lorsque Léon Boitel, rêvant de décentralisation littéraire, le sollicite pour rédiger l'introduction au recueil *Lyon vu de Fourvières*, Pétetin, alors en prison à Perrache, rédige d'abord un long et souvent ironiquement cruel tableau de l'infériorité culturelle de Lyon pour finalement rappeler « je dois [...] déclarer que dans mon intime conviction la décentralisation littéraire n'arrivera qu'à la suite de la décentralisation politique »¹⁰. C'est donc cet individu et ses convictions que permet de redécouvrir, sous un biais inédit, le document que nous proposons de relire aujourd'hui Marie-Christine Blaise et Bernard Collonges.

Ludovic Frobert

⁹ Jean-Baptiste Monfalcon, *Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et 1834*, Lyon, L. Perrin, 1834, p. 144.

¹⁰ Anselme Pétetin, « Lettre à l'éditeur », in Léon Boitel (ed.), *Lyon vu de Fourvières. Esquisses physiques, morales et historiques*, Lyon, Léon Boitel, 1833, p. xxj.